

Avis de constitution

SOCIETE « NORESTH CÔTE D'IVOIRE SARL » en abrégé « NORESTH - CI »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE HARRIS PREMUM 2, Lot
qt Harris, Ilot Premu2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 31/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NORESTH CÔTE D'IVOIRE SARL »

en abrégé « NORESTH - CI »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- La Production de Matériaux de Construction
- La Production d'Ouvrages d'Assainissement
- La Construction de Logement
- Le Revêtement de Sol
- La Vente de Matériaux de Construction
- La Vente de Produits d'Entretien
- La Vente de Fourniture de Bureau
- La Vente de Matériel Informatique
- La Vente de Consommable Informatique
- La Formation
- L'Import & Export de Matériaux de Construction

Toutes opérations en amont ou en aval se rapportant au Génie civil.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE HARRIS PREMUS 2, Lot
qt Harris, Ilot Premu2

Dirigeant(s) M GORE BI IRIE FRANCOIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01108 du 07/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14726/GTCA/RC/2025 du 07/03/2025

